

Image not found or type unknown



Heritage depuis l'etranger

Par **asj2014**, le **06/11/2014** à **10:57**

Bonjour,

Je suis polonaise (j'ai gardé ma nationalité) mais j'habite de façon permanent, depuis 13 ans en France.

Je vais recevoir un don de la part de mes parents, depuis la Pologne.

Dois je payer des impôts sur cette somme ?

Comment les calculer ? Quel droit s'applique dans ce cas ? polonais ou français ?

Ou est-ce que je peut trouver des informations sur ce sujet ?

Merci d'avance